

DU FAIRE À L'ÊTRE

Nous avons parfois tendance à réfléchir à ce que nous allons pouvoir *faire* pendant le Carême. Il est vrai que notre conversion s'exprime dans des actes qui nous façonnent. Cependant, la véritable conversion consiste à passer du *faire* à l'*être*. Nous pouvons *faire le chrétien*, en cochant bien toutes les cases (aller à la Messe, faire ses efforts de Carême...). Inconsciemment et sans mauvaise intention, nous risquons d'être progressivement enfermés dans un *faire*. Il nous faut *être chrétien*, dans toute notre vie. C'est vrai aussi pour nous, prêtres : avec le temps, nous pouvons *faire le prêtre*, en posant très bien tous les actes qui nous sont demandés, alors qu'il nous faut *être prêtre* dans toute notre vie.

Être chrétien (ou *être prêtre*) suppose une relation personnelle vivante et permanente avec Jésus-Christ. C'est Lui appartenir entièrement et découvrir que sans Lui, nous ne pouvons absolument rien faire (cf. Jn 15, 3).

Pour vivre en ce Carême ce passage du *faire* à l'*être*, il faut tout d'abord nous laisser saisir par l'amour du Christ, un amour tendre, fidèle, particulier et éternel : « Il m'a aimé et S'est livré pour moi » (Ga 2, 20). Il faut aussi accepter de lâcher les sécurités que nous pouvons nous créer (même de bonnes pratiques apparentes de vie chrétienne) pour nous laisser transformer par Lui : arrêter de faire en un quelconque domaine notre volonté, même bonne, pour nous laisser faire en tout par sa Volonté, vraiment bonne. Ce peut être déroutant, car le Seigneur nous emmène quelquefois là où nous ne l'aurions pas choisi, mais je peux témoigner que c'est un chemin de bonheur et de paix véritables que je souhaite à chacun.

Abbé Dedieu, votre Curé

NOTEZ BIEN

Dimanche 21 mars : quête impéree pour le CCFD. Depuis sa création en 1961, le CCFD soutient dans le monde de nombreux projets de développement agricoles, économiques, éducatifs et citoyens. En ce temps de Carême, nous sommes invités à un effort de partage pour lutter contre la faim, l'injustice et la pauvreté, et soutenir des projets de développement.

Mieux comprendre les signes du culte

À partir du 5^e dimanche du Carême, qui nous fait rentrer dans le Temps de la Passion, il est d'usage de cacher les crucifix et les statues des saints.

Les statues des saints sont voilées pour effacer pour un temps tout autre culte que celui du mystère pascal qui sera célébré. Notre cœur est tout entier tourné vers le Seigneur.

Les crucifix sont voilés car, à partir de ce jour, l'Église va revivre les événements de la Passion jour par jour, puis heure par heure, et l'heure du Crucifiement n'est pas encore venue : nous découvrirons alors la Croix, dans tous les sens du terme.

PÈLERINAGE DIOCÉSAIN À LOURDES

Du dimanche 24 au jeudi 28 octobre 2021. Les inscriptions seront ouvertes au retour des vacances de Pâques. Pour plus d'information : pelerinages@diocese92.fr

Le diocèse de Nanterre recherche en CDI

Un(e) comptable pour la Maison diocésaine

Un(e) responsable d'aumônerie à Asnières

Un(e) comptable pour plusieurs paroisses

+ d'infos sur <https://diocese92.fr/-Recrutement->

Envoyer CV et lettre de motivation à :

recrutement@diocese92.fr

ZOOM SUR

CATÉCHUMÉNAT : LE RÔLE DE L'ACCOMPAGNATEUR

L'accompagnateur à l'exemple de saint Joseph exerce une paternité spirituelle auprès du catéchumène qui lui est confié.

Cette paternité spirituelle s'exerce avec humilité, créativité et responsabilité.

L'humilité de l'accompagnateur auprès du catéchumène ne consiste pas pour lui à nier ses talents mais à faire grandir la foi naissante du catéchumène. Elle se manifeste concrètement par le fait que l'accompagnateur ne choisit pas le catéchumène mais le reçoit. saint Joseph a reçu l'enfant Jésus conçu de l'Esprit Saint.

La créativité de l'accompagnateur ne peut s'exercer que si celui-ci se laisse conduire par l'Esprit Saint. Saint Joseph a toujours laissé l'Esprit Saint conduire ses actions même les périlleuses comme la fuite en Égypte. L'accompagnateur, lors de ses rencontres avec le catéchumène, doit rester ouvert à l'inattendu, aux interrogations, aux doutes du catéchumène. Comme saint Joseph qui a toujours su écouter la voix du Seigneur, l'accompagnateur doit savoir à son tour écouter le catéchumène.

La responsabilité de l'accompagnateur est grande comme l'a été celle de saint Joseph auprès de l'enfant Jésus. Elle est à la mesure du service qui lui est confié. Sa responsabilité est de conduire le catéchumène à une rencontre personnelle avec le Christ, vrai Dieu et vrai homme pour recevoir le baptême.

Éric VERMERSCH

Accompagnateur

au sein de l'équipe du Catéchuménat

Horaires des Messes à partir du lundi 22 mars :

En semaine à Saint-Urbain : 9 heures et 18 heures

Le samedi à Saint-André : 17h30

Le dimanche à Saint-Urbain : 17h30

Sainte-Marie des Vallées : le jeudi à 9 heures

Le samedi à 17h30

CHEMIN DE CROIX les vendredis du 19 février au 2 avril

Saint-Urbain : 9h30

Saint-André : 15h30

Sainte-Marie des Vallées : 12 heures (12h15 le 2 avril)

Mardi 23 mars : Journée du Pardon. Adoration de 9h30 à 19 heures et confessions de 9h30 à 12 heures et de 15 heures à 19 heures.

Adoration tous les dimanches de 14 heures à 19 heures. Vous pouvez vous inscrire sur :

adorationsmv@stusmv.fr

Messes des Rameaux et de la Passion

Samedi 27 mars

17h30 à Saint-Urbain, Sainte-Marie des Vallées et Saint-André - Sainte-Hélène

Dimanche 28 mars

9 heures, 10h15, 11h30 et 17h30 à St-Urbain

10 heures et 11h30 à Ste-Marie des Vallées

Semaine Sainte

Office des ténèbres

à Saint-Urbain jeudi 1^{er} et vendredi 2 avril à 7 heures (*pas de Messe à 9 heures et 18 heures*)
et samedi 3 avril à 9 heures (*pas de Messe à 10 heures*)

Judi Saint - Office de la Cène

Judi 1^{er} avril à 17h30 à St-Urbain

Judi 1^{er} avril à 17h30 à Ste-Marie des Vallées

Vendredi Saint - Office de la Passion

Vendredi 2 avril à 15 heures à St-Urbain

Vendredi 2 avril à 17h30 à Ste-Marie des Vallées

Vigile Pascale

Dimanche 4 avril à 6h10 à Saint-Urbain
au cours de laquelle 10 adultes seront baptisés

Le carnet de la semaine :

BAPTÊMES : Éléonore LEVY, Louise et Maxine PAVOUX, Valentine ANDRÉ

OBSÈQUES : Éric FOUILLET, Geneviève COUZIGNÉ, Josette CHARDARD

Le carnet de la semaine :

BAPTÊMES :

OBSÈQUES : Gilberte LENGNONE

	Saint-Urbain	Sainte-Marie des Vallées	St André - Ste Hélène
Messes dominicales			
Samedi		16h30	16h30
Dimanche	9h ¹ -10h15 ² 11h30-16h30	10h30	
Messes en semaine			
Lundi	9h et 18h		
Mardi	9h et 18h		
Mercredi	9h et 18h		
Jeudi	9h et 18h	9h	
Vendredi	9h et 18h		
Samedi	10h ³		
Confessions			
Mercredi			
Jeudi	17h-17h45		
Samedi	10h30-12h		
<i>Vous pouvez aussi contacter le secrétariat pour rencontrer un prêtre</i>			
Adoration <i>Sauf en cas d'obsèques</i>			
Lundi et mardi	9h30-17h45		
Mercredi	9h30-12h et 14h-17h45		
Jeudi	11h-17h45		
Vendredi	9h30-17h45	dimanche	
Samedi	10h30-12h	14h-19h	
Accueil			
	Mercredi 10h-12h	Lundi à samedi 9h - 12h	
	Samedi 10h-12h	Mercredi 18h-19h Jeudi 14h-16h	
Secrétariat			
	Lundi au vendredi 9h - 12h		

¹ sous la forme extraordinaire / ² retransmise sur YouTube / ³ suivie de l'Adoration et des confessions jusqu'à 12 heures

Pour les baptêmes, contacter l'accueil 3 mois à l'avance.

Pour les mariages, contacter l'accueil un an à l'avance.

Saint-Urbain

Place de la Liberté
92250 La Garenne-Colombes
tél : 01.42.42.87.71

site : stusmv.diocese92.fr
mail : paroisse@stusmv.fr

Sainte-Marie des Vallées

13 rue Pierre Virol
92700 Colombes
tél : 01.42.42.24.96

 facebook.com/stusmv
 St Urbain - SMV
 Paroisse Saint-Urbain...